

Procès-verbal

Réunion du comité directeur de l'Entente volontaire de l'efficacité énergétique du Canada

22 décembre 2020, 15 h, heure avancée de l'Est
Conférence téléphonique

Membres du comité directeur présents :

Mac Balacano (Bell)
Debabrata Das (Rogers)
Debbie Fitzgerald (CableLabs)
Mody Gaye (représentant Vidéotron pour les PER)
Doug Johnson (CTA)
Matthew Newman (Technicolor)
Augustine Orumwense (RNCAN)
Damien O'Sullivan (CommScope)
Cynthia Rathwell (Shaw)
Lorenza de Teresa (représentant Vidéotron pour les DC)
Ian Schroeder (représentant Dish pour les DC)
Erick Wenzel (Cogeco)

Autres participants :

Ann Blasioli (Bell)
Chris Buchanan (RNCAN)
Paul Hudson (conseiller pour CableLabs)
Julien Lavoie (conseiller pour la CTA)
Anthony Mutiso (Shaw)

Ouverture de la séance à 15 h 03 par Mme Fitzgerald, au nom de Mme de Teresa.

Il a été rappelé à tous que cette réunion se déroulerait conformément à la déclaration consultative sur la Loi sur la concurrence adoptée dans le cadre des ententes de l'EVEEC (CEEVA en anglais), notamment que les parties ne discuteraient pas des questions de tarification ou d'autres sujets liés à la concurrence.

Le Comité a souhaité la bienvenue à M. Buchanan en tant que nouveau représentant de RNCAN en 2021.

Le Comité a approuvé le procès-verbal de sa réunion du 11 août 2020 tel que présenté par le président.

Le Comité a approuvé le contrat révisé de D+R pour les besoins liés aux DC et aux PER et a autorisé la présidente, Mme de Teresa, à apposer sa signature au nom des signataires de l'EVEEC. Mme Rathwell, de Shaw, signera également au nom de Shaw.

Le Comité a autorisé M. Hudson à émettre des factures prépayées à chaque signataire au nom de D+R pour un montant de 6 250 \$ USD conformément au nouveau contrat. Ce montant a été

établi après une estimation des fonds qui seront nécessaires d'ici la publication du prochain rapport annuel. Le Comité surveillera les dépenses pour évaluer les montants et les dates de production des prochaines factures.

Le Comité a convenu de modifier les exigences en matière d'essais, telles qu'indiquées dans la section 5.2 de l'EVEEDC et la section 5.3 de l'EVEEC PER, afin de tenir compte des restrictions de déplacement et d'accès aux laboratoires en raison de la COVID-19 pour la période de référence 2020. Le processus suivant a été approuvé à l'unanimité :

- 1) Pour tout modèle de PER ou de DC ayant déjà fait l'objet d'un essai, il est possible d'indiquer le résultat de cet essai dans la déclaration 2020.
- 2) Tout fournisseur de services qui dispose d'un nouveau modèle n'ayant pas été mis à l'essai peut :
 - a) Procéder à l'essai du modèle lui-même et en communiquer les résultats « non officiels » pour cette année seulement
 - b) S'appuyer sur d'autres résultats d'essai disponibles (inclure la référence dans les commentaires au sujet du modèle à l'essai)
 - c) Si ni a ni b n'est possible, signalez le modèle et ne remplissez pas l'espace prévu pour les résultats d'essai :
 - i. Indiquer les quantités totales achetées dans l'espace prévu à cet effet
 - ii. Présumer de la conformité du nouveau modèle et inclure ce dernier dans le calcul du pourcentage de conformité
 - iii. Ne pas tenir compte du nombre de modèles dans les calculs de la consommation moyenne d'énergie type (TEC).
- 3) Ces dispositions exceptionnelles à l'EVEEC seront mentionnées dans le rapport annuel.

Le comité a également discuté du fait que les exigences liées aux essais s'appliqueraient probablement pour la période de référence 2021 (essais au début de 2022). Ainsi, tout nouveau modèle qui n'aura pu être mis à l'essai pour la période de référence 2020 devrait l'être au cours de la période normale d'essai suivante.

La séance a été levée à 15 h 40.

Procès-verbal présenté par Lorenza de Teresa, présidente.

Lorenza de Teresa, présidente

Ordre du jour

Réunion du comité directeur des accords volontaires canadiens sur l'efficacité énergétique

(CEEVA)

22 décembre 2020, 15 h HAE

Conférence téléphonique

1. Rappel de la politique de la Loi sur la concurrence
2. Approbation du procès-verbal de la [réunion du 11 août 2020](#)
3. Autorisation du président d'exécuter la modification du contrat de Data Aggregator
4. Voter pour approuver et fixer le montant de la pré-facturation pour les services dans le cadre du contrat Data Aggregator
5. Envisager des plans d'urgence pour les tests de 2021 sous les restrictions continues du COVID-19

Contact: Debbie Fitzgerald d.fitzgerald@cablelabs.com